

QUALIFICATION LIGUE PROMOTION SENIORS MESSIEURS

Qualification pour la Promotion Seniors Messieurs IR Sud-Est

31 août et 1 septembre 2024 – Golf de Montpensier
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	vendredi 23 août
Clôture des inscriptions des équipiers :	vendredi 23 août
Publication des départs :	vendredi 30 août

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs de la Ligue.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Le nombre d'équipe est limité à 24. Elles seront retenues dans l'ordre des inscriptions.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de la Promotion Inter Région Sud Est.

Forme de jeu

Marques de départ

Départs des repères III (jaune).

Nombre d'équipes jusqu'à 20

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes de 21 à 24

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Qualification

Les 11 premières équipes sont qualifiées pour la Promotion Inter Régionale.

En cas de désistement d'une ou plusieurs équipes qualifiées pour la Promotion Inter Régionale, le remplacement se fait nombre pour nombre pour les équipes suivantes dans l'ordre du classement de la Qualification Régionale.

Une équipe qualifiée qui fait forfait pour la Promotion Inter-Régionale après la date de clôture des équipiers, ne pourra s'inscrire à cette épreuve l'année suivante.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 285€ par équipe.

Ils sont facturés par la Ligue à l'issue de l'épreuve.

Pour les équipes qualifiées, ne pas oublier de s'inscrire sur EXTRANET à la Promotion Inter Région.

